

FICHE DE POSTE

Agent d'Exploitation : Scieur / Coupeur / Pontier / Cariste

DESCRIPTION :

- ✓ L'agent d'exploitation a la charge de toutes les parties opérationnelles qui lui incombent soit en réception, en préparation ou en expédition, pour cela il utilise les outils et machines mis à disposition.

MISSIONS PRINCIPALES :

- ✓ Dans le respect des consignes de productivité, de sécurité et qualité :
 - Effectuer le process de réalisation de préparation de commande (marquage, meulage, emballage)
 - Effectuer les opérations de sciage, les travaux de changement d'outils, et de nettoyage.

COMPETENCES :

- ✓ Pontier CACES R484 – cat 1
- ✓ Cariste CACES R489 1-3-5
- ✓ Sciage de pièces à l'utilisation conformes à la commande sur machine-outil (programmable ou non programmable)
- ✓ Effectuer des opérations de contrôle :
- ✓ Données conformes à la commande
- ✓ Contrôle des diamètres suivant instructions
- ✓ Contrôle des poids suivant instructions
- ✓ Marquage des produits suivant instructions
- ✓ Lire et transcrire les N° de marquage des produits sur la fiche de contrôle
- ✓ Maintenir le matériel utilisé en bon état de fonctionnement et signaler les dysfonctionnements au responsable de service
- ✓ Effectuer le nettoyage du poste de travail et de la machine-outil en fin de journée
- ✓ Respecter les consignes de sécurité

FORMATION DE BASE et SAVOIR ETRE

- ✓ Pas d'exigence imposée sur la formation.
- ✓ Pas d'appréhension de travail sur machine outils
- ✓ Rigueur, lire, écrire et compter

FORMATION COMPLEMENTAIRE (à la prise du poste) :

- ✓ Formation cariste et/ou pontier suivant les postes
- ✓ Aide au management transversal
- ✓ SAP
- ✓ Produits métallurgiques traités

EXPERIENCE PROFESSIONELLE :

- ✓ Aucune expérience requise, débutant accepté

SITUATION DU POSTE :

- ✓ Le Plessis Belleville

RESPONSABLE(S) HIERARCHIQUE EN INTERNE :

- ✓ Adjoint directeur d'exploitation

COLLABORATION DE TRAVAIL :

- ✓ Interne : Sce Logistique / administratif exploitation / service qualité / Sce approvisionnement
- ✓ Externe : aucun

WORKING HOURS :

- ✓ Habituellement :
 - Du lundi au jeudi 7h45 – 12h00 / 13h30 – 16h30
 - Vendredi 8h00 -12h00 / 13h30-16h30
- ✓ Travail en 2/8 possible en fonction du secteur et de la charge de travail.
 - Matin 5h00 - 13h15 après-midi 13h - 21h15
- ✓ Travail quelques samedis matin à prévoir en fonction du secteur et de la charge de travail.
 - 6h00 – 13h00